

Urca : un plan de retour sur site organisé autour de quatre niveaux de priorité (Guillaume Gellé)

Paris - Publié le mercredi 6 mai 2020 à 12 h 30 - Actualité n° 182485

« Notre plan de retour sur site est élaboré selon nos capacités à rouvrir à partir du 11/05, bâtiment par bâtiment, en lien avec les directeurs de structures. Ce n'est pas le statut des personnels qui décide de la reprise, mais le degré de priorité des activités. Nous avons déterminé quatre niveaux, et il est probable que pour le dernier, le retour des personnels n'aura lieu qu'en septembre », déclare Guillaume Gellé, président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, lors d'un point presse organisé à distance, le 05/05/2020.

Le plan qui doit être présenté au CHSCT de l'université le 07/05 prévoit de « privilégier le travail à distance lorsque c'est possible », mais aussi la réouverture de quelques unités de recherche à partir du 11/05, notamment en sciences du vivant. « Cela représente trois zones de l'université avec une cinquantaine de chercheurs, puis il y aura une montée en puissance selon les disciplines et les besoins », indique le président.

Autre priorité : la reprise des start-up hébergées sur le campus, « car elles ont des enjeux économiques importants ».

Au total, il y aura « moins de 10 % des effectifs de l'université sur site d'ici début juin ».

« Il y a une complexité à gérer en matière d'organisation : il faut revoir les circulations des agents, rééquiper tous les services en gel hydroalcoolique, désinfecter les locaux dès cette semaine puis tous les jours, etc. Ce que l'on veut, c'est apprendre des premiers jours pour généraliser ensuite, avec un point d'étape fin mai, début juin », ajoute-t-il.

Concernant les masques, il indique que l'Urca dispose de quelques stocks pour les premières semaines, et a fait plusieurs commandes, « en coordination avec les établissements de notre regroupement », qui s'ajoutera à la commande nationale opérée par le Mesri.

« C'est la condition sine qua non, sans masques, il n'y a pas de reprise d'activité. Sachant que nous allons devoir aussi les distribuer largement dans le cadre du concours de Paces, fin

juin ».

À partir du 11/05, l'Urca pourrait aussi participer à la réalisation des tests PCR. « Nous avons déjà transféré deux thermocycleurs au CHU, et sept autres sont disponibles. Nous ne savons pas si nous allons aussi les transférer ou si nous allons créer à l'université un laboratoire d'analyse provisoire en procédant par convention, ce qui demande aussi d'avoir les produits pour réaliser les tests, le matériel de prélèvement, etc. », indique le président, ajoutant que la discussion est en cours avec le préfet de la Marne et l'ARS.

Il voit dans cette collaboration avec le CHU « un des avantages de notre nouveau regroupement : nous nous connaissons mieux, nous travaillons en meilleure réactivité, avec un sentiment d'appartenance à un projet commun. »

Organisation des examens et concours

Sur l'organisation des examens, Guillaume Gellé indique qu'ils auront lieu à partir du 15/05 « sur un mode distanciel », et « possiblement en présentiel pour la seconde session fin juin, en fonction des conditions sanitaires, en petits groupes et en respectant les gestes barrières ».

Chaque filière « a été chargée d'apprécier les meilleures modalités, en tenant compte du cadrage de l'université », et aucune n'a neutralisé le semestre, « comme cela avait été demandé par le Mesri ».

Répondant à des consignes « de bienveillance et de simplification », les évaluations des étudiants vont consister notamment en :

- des devoirs ou dossiers à rendre,
- des systèmes de QCM aléatoires avec une personnalisation des questions posées,
- ou des oraux en visio.

« Quelques enseignements n'ont pas pu être validés comme les travaux pratiques, et donc ceux-là sont neutralisés, mais cela reste très marginal, de l'ordre de 3 à 4 ECTS sur les 60 de l'année. C'est d'ailleurs une procédure habituelle, que nous pouvons proposer lorsque l'enseignant n'est pas en mesure d'évaluer ses étudiants. Cela arrive chaque année », ajoute Guillaume Gellé.

« Notre sujet est de détecter les étudiants en difficulté pour des questions de fracture numérique. Et nous avons procédé à une campagne SMS pour cela. Nous avons fourni des équipements à une centaine d'étudiants environ », dit-il.

Organisation du concours de Paces : trois scénarios présentés au Mesri

Autre préoccupation : l'organisation de concours dont celui de fin de Paces prévu les 22, 23 et 24/06.

« Chaque année, nous utilisons le parc des expositions de Reims, mais il nous faut plus de place cette année, car cela représente 1 300 candidats et si on doit limiter le nombre d'étudiants par salle, cela veut dire mobiliser tous les amphis du campus », indique Damien Jouet, vice-président formation de l'Urca.

L'université a travaillé sur trois scénarios et attend le retour du Mesri. « Mais il est certain que cela va être une mobilisation large des personnels ».

Guillaume Gellé ajoute avoir reçu aussi des demandes d'autres établissements qui doivent organiser des concours : « Nous regardons si nous pouvons répondre ».

Préparer la rentrée 2020 face aux incertitudes

Guillaume Gellé indique que l'université a commencé la phase de préparation de la rentrée, « avec beaucoup d'interrogations sur les grands rassemblements d'étudiants en cours magistraux, comme en médecine ou en droit, avec des amphithéâtres de 800 étudiants où cela risque de ne pas être possible ».

Autre incertitude : celle de la mobilité, « intra et interrégionale déjà, car beaucoup d'étudiants ne viennent pas de l'académie de Reims ni même de la région Grand Est ».

« Et nous avons bien sûr l'interrogation concernant les possibilités d'arrivée des étudiants internationaux, que ce soit dans l'espace Schengen ou hors espace Schengen, car beaucoup de nos étudiants viennent d'Afrique et du Maghreb, et pour l'instant il est peu envisageable qu'ils puissent arriver », indique Guillaume Gellé qui rappelle que l'Urca compte 3 000 étudiants internationaux.

L'université travaille sur ces questions « en lien avec la CPU et les ministères concernés, notamment sur la question des visas, car ceux qui l'avaient obtenu et sont rentrés chez eux pourront revenir, après une quarantaine, mais ceux qui n'avaient pas obtenu de visa devront faire ces procédures. Donc il n'est pas certain qu'ils puissent venir sur le campus avant janvier 2021. Nous travaillons sur l'hypothèse de proposer des enseignements à distance pour le premier semestre ».

Parcoursup 2020 : 6 à 10 % de vœux en plus, notamment de bacheliers professionnels

Selon Guillaume Gellé, l'Urca compte 6 à 10 % de vœux en plus sur Parcoursup en 2020, « avec notamment plus de vœux de bacheliers professionnels ».

Un signe positif selon lui, et la preuve que « la possibilité d'aménagement des cursus dans le cadre des "oui si" les rassurent. Maintenant, on doit concrétiser ce souhait en les faisant réussir. Et nous travaillons aussi à augmenter nos capacités en IUT ».

Il indique par ailleurs que l'université « part sur le même principe d'accueillir tous les étudiants de l'académie dans nos filières ».

Accompagnement des étudiants

Afin de répondre aux difficultés des étudiants ayant perdu leur emploi ou stage du fait de la crise, l'Urca et le Crous de Reims ont « cherché à apporter des réponses », indiquent ensemble Guillaume Gellé et Sandrine Cloarec, directrice du Crous de Reims.

« Le travail entre université et Crous est vraiment exemplaire, avec une mise en synergie de tous nos services sociaux et de la médecine préventive, bien que les agents soient la plupart du temps, en télétravail.

Dans un territoire comme le nôtre, il est très important de se mobiliser ensemble et d'avoir des délais compatibles avec les exigences des étudiants. Nous avons su nous adapter notamment pour les commissions sociales d'attribution des aides », indique Guillaume Gellé.

Sandrine Cloarec ajoute que les assistantes sociales de l'académie, « qu'elles soient rattachées à l'université ou au Crous », ont été très mobilisées, afin d'assurer les entretiens avec les étudiants en distanciel.

« Leur nombre a quadruplé par rapport à l'année dernière, et le montant des aides attribuées a doublé, soit 78 k€ du 16/03 au 30/04, contre 40 k€ en 2019 », précise-t-elle. « Nous avons maintenu une commission sociale par semaine, ce qui permet de débloquer rapidement une aide alimentaire ou une aide d'urgence. »

Du côté de l'Urca, 50 k€ ont été mobilisés pour les aides sociales, « principalement sur la CVEC, auquel il faut ajouter les aides matérielles, et les aides au retour des étudiants qui étaient en mobilité pour 50 k€. Nous n'avons pas encore consolidé l'ensemble des données, ce que nous ferons avant septembre », précise Guillaume Gellé.

« Ce qui va nous rester à régler, c'est l'accompagnement des étudiants empêchés pour les examens, et ceux qui sont restés à l'étranger et qui souhaitent rentrer, sachant que les prix des billets d'avion ont explosé. Mais pour le moment, nous ne nous posons pas la question de savoir comment on finance, notre enjeu c'est d'être efficace. »

920 étudiants encore présents en résidence universitaire

Pour ce qui est de la problématique du logement, la directrice du Crous indique que sur 2 642 lits, 920 étudiants ont choisi de rester, « parmi eux, beaucoup d'internationaux et d'ultramarins, mais aussi des étudiants qui souhaitent protéger leurs proches, ou qui ont fait le choix d'une connexion internet de meilleure qualité ».

Le Crous prépare son plan de reprise des activités à partir du 11/05, avec un passage devant le CHSCT le 07/05, « de façon à organiser la venue de personnels, et préparer les retours de logements ». Elle ajoute qu'en revanche, les restaurants universitaires ne seront pas autorisés à rouvrir à partir du 11/05.

Un impact financier certain, mais qui reste à évaluer

Interrogé par News Tank sur l'impact financier de la crise, Guillaume Gellé estime qu'il se comptera en millions d'euros. « Nous n'avons pas de montant global pour le moment, mais nous ferons une révision de notre budget cet été », dit-il.

Principale inquiétude : l'apprentissage. « L'économie locale est très affectée, or la taxe d'apprentissage c'est plusieurs millions d'euros chaque année, sans parler de la formation continue ou des prestations de recherche qui pourraient être impactées. »

Concernant les chantiers immobiliers, le président indique essayer de reprendre « le plus vite possible », avec plusieurs projets en cours :

- la livraison du futur siège de l'université qui était prévue pour l'automne, « les travaux ont été interrompus et reprennent le 11/05, on espère que ça ne décalera la livraison que pour décembre, mais cela va aussi impacter l'organisation du déménagement » ;
- l'organisation des visites sur site des architectes pour le bâtiment dédié aux agrosociétés,
- la relance des consultations sur le pôle santé.

« Nous avons aussi soumis des projets de rénovation et d'équipements scientifiques dans le cadre d'un éventuel plan de relance national, via la rectrice déléguée à l'Esri du Grand Est. Nous attendons les décisions nationales, mais nous sommes prêts », ajoute Guillaume Gellé.

Guillaume Gellé



Date de naissance : 04/11/1969

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Centre informatique national de l'enseignement supérieur Président	Décembre 2018	Aujourd'hui
Conférence des présidents d'université Président de la commission de la formation et de l'insertion professionnelle	Décembre 2018	Aujourd'hui
Université de Reims Champagne-Ardenne Président	Mars 2016	Aujourd'hui
Université de Reims Champagne-Ardenne Professeur des universités	Novembre 2005	Aujourd'hui
Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur Délégué scientifique	Juin 2013	Mars 2016
Université de Reims Champagne-Ardenne Vice-président du CEVU, en charge de la politique de formation, de la vie étudiante et des relations internationales	2007	2012
Établissement & diplôme	Année(s)	
Institut national polytechnique de Lorraine Master, sciences de l'informatique et de l'information et services apparentés		
Université de Reims Champagne-Ardenne Ingénierie électrique et électronique		1992

Fiche n° 7666, créée le 25/11/14 à 11:36 - MàJ le 03/04/19 à 12:02

Université de Reims Champagne-Ardenne



Université de Reims Champagne-Ardenne

9 boulevard de la Paix

51096 Reims Cedex - FRANCE



Fiche n° 2201, créée le 20/06/14 à 05:51 - MàJ le 20/06/14 à 17:52

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »